

COMPTES RENDUS
HEBDOMADAIRES
DES SÉANCES
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

PUBLIÉS,

CONFORMÉMENT A UNE DÉCISION DE L'ACADÉMIE

En date du 13 Juillet 1835,

PAR MM. LES SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.

TOME CENT-VINGT-DEUXIÈME.

JANVIER — JUIN 1896.

PARIS,
GAUTHIER-VILLARS ET FILS, IMPRIMEURS-LIBRAIRES
DES COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
Quai des Grands-Augustins, 55.

1896

SPELÆOLOGIE. — *La grotte des Spélugues*. Note de M. E. RIVIÈRE.

« La Note que j'ai l'honneur de présenter à l'Académie est le résumé de l'étude que le prince de Monaco a bien voulu me confier des trouvailles faites il y a quelques années dans une grotte de la principauté. Cette grotte, que j'appellerai *Grotte des Spélugues*, du nom du rocher dans lequel elle était creusée — naturellement bien entendu — était située ⁽¹⁾ dans la paroi nord de la tranchée du chemin de fer de Monaco à Roquebrune, à 8^m environ au-dessus du niveau de la voie ferrée, c'est-à-dire dans la partie du promontoire de Monte-Carlo, dit des Spélugues ⁽²⁾.

» Elle a été découverte, en 1890, pendant le cours des travaux entrepris par la Compagnie des chemins de fer de P.-L.-M. pour l'élargissement de la tranchée susdite, à une altitude de 35^m environ au-dessus de la Méditerranée. D'après une Note de M. Richard, secrétaire du prince de Monaco, cette grotte, « obstruée par des concrétions d'une très grande épaisseur, devait mesurer environ 30^m de longueur sur 1^m,50 de largeur et » un peu plus de 2^m de hauteur. »

» Le gouvernement monégasque informé, dès sa découverte, que l'on y avait trouvé des débris humains, donna l'ordre au conducteur des travaux du chemin de fer de recueillir avec soin tout ce que la grotte renfermait. C'est ainsi qu'a été envoyée au musée de Monaco la collection préhistorique dont je viens de terminer l'étude.

» Cette collection comprend : 1^o un certain nombre d'ossements humains ; 2^o des débris d'animaux ; 3^o quelques rares produits de l'industrie de l'homme préhistorique (poteries et silex).

» A. OSSEMENTS HUMAINS. — Si ces os sont nombreux, fort peu d'entre eux, malheureusement, sont dans un bon état de conservation. Néanmoins, j'ai pu constater qu'ils provenaient de plusieurs individus d'âge et de sexe différents. Ces ossements sont :

- » 1^o *Pour la face* : les mandibules entières ou brisées de 5 sujets ;
- » 2^o *Pour le membre supérieur* : 2 fragments de clavicule, 2 fragments de scapulum, 6 humérus (4 entiers ou à peu près entiers et 2 incomplets), dont deux d'homme, trois

⁽¹⁾ Elle a été détruite par les travaux du chemin de fer.

⁽²⁾ Ce promontoire a été ainsi dénommé à cause de ses nombreuses crevasses (Σπήλυξ, grotte, trou).

de femme, le sixième de sexe incertain; 5 d'entre eux sont des humérus d'adulte; 2 cubitus, l'un entier, l'autre incomplet; des fragments de radius; enfin quelques os de la main.

» 3° *Pour le membre inférieur* : un fragment de l'os iliaque droit; 9 fémurs (l'un d'eux seulement est entier), dont 5 appartiennent au membre inférieur gauche et 4 au membre inférieur droit. Le fémur entier est celui d'une femme, il présente un indice pilastrique de 85,45 et un indice platymérique de 64,51. Enfin 1 tibia de femme, presque entier, présentant une platycnémie très faible. Le pied est représenté par un seul os, un calcanéum.

» 4° *Tronc*. — Je n'ai eu en ma possession que : 1° une série de côtes en plus ou moins bon état; 2° une partie du sternum; 3° un certain nombre de pièces de la colonne vertébrale : soit 3 vertèbres cervicales, dont 2 axis; 9 vertèbres dorsales; 3 vertèbres lombaires; plusieurs autres vertèbres brisées et 2 fragments de sacrum.

L'un de ces derniers présente cette particularité que les deux premières pièces qui le constituent sont incomplètement soudées.

» Après avoir déterminé toutes ces pièces osseuses et m'être rendu compte du sexe des individus dont elles provenaient, j'ai pris les mensurations des os susceptibles de me donner la taille de ces individus, c'est-à-dire la longueur des os longs des membres supérieurs et inférieurs et, comparant les chiffres obtenus avec ceux des Tableaux dressés par M. le D^r Manouvrier, j'ai pu constater que :

» 1° Les restes humains de la grotte des Spélugues étaient ceux de *neuf individus* au moins, soit : (a) un enfant d'une dizaine d'années; (b) un sujet un peu plus âgé, quoique non adulte encore; (c) six sujets adultes et un vieillard.

» 2° La race de ces individus, pour cinq d'entre eux au moins, était une race de petite taille, oscillant entre 1^m,45, chiffre minimum, et 1^m,489, chiffre maximum. Le sixième sujet (un homme) mesurait, par contre, 1^m,60.

» 3° Les hommes et les femmes sont à peu près de même taille, à l'exception de l'homme qui figure sous le n° 6, l'homme le plus petit mesurant 1^m,47 et le plus grand, 1^m,476, tandis que la femme la plus petite mesure 1^m,45 et la plus grande, 1^m,489.

» B. FAUNE. — La faune de la grotte des Spélugues est représentée par un très petit nombre d'animaux qui sont :

» 1° Un Canidé de la taille du *Renard*;

» 2° Un Rongeur, genre *Lepus*, très probablement;

» 3° Un Ruminant de la taille du *Mouton*;

» 4° Un Oiseau dont le seul reste, l'extrémité inférieure d'un humérus, ne permet pas la détermination.

» C. INDUSTRIE. — Elle est franchement néolithique et appartient à l'époque des temps préhistoriques dite robenhausienne. Elle est caractérisée, en effet :

» 1° Par une très jolie petite pointe de flèche en silex blond foncé, à base à peu près rectiligne ;

» 2° Par plusieurs fragments de poteries grossières, à grains siliceux, de couleur brun rougeâtre, dont quatre morceaux paraissent provenir d'un même grand vase au bord festonné, tandis que la panse est ornée d'une sorte de cordon formé d'une succession de petites dépressions faites avec le doigt.

» CONCLUSIONS. — De l'étude que j'ai faite des pièces provenant de la grotte des Spélugues, il me paraît résulter que les individus dont les squelettes y ont été trouvés vivaient à la période géologique actuelle, dans les temps néolithiques, à l'époque robenhausienne, c'est-à-dire postérieurement aux hommes des grottes de Menton qui sont, comme je l'ai maintes fois dit et prouvé, des hommes de la fin des temps quaternaires, géologiquement parlant, et magdaléniens au point de vue archéologique.

» La race des hommes des Spélugues diffère d'ailleurs absolument aussi de celle des hommes fossiles de Menton par la plupart de ses caractères anatomiques, notamment par les caractères craniens et la longueur des membres, qui, chez les premiers, indique une race de petite taille, alors que les individus des grottes de Menton sont, au contraire, de grande taille. »

PHYSIOLOGIE. — *Sur une variation électrique déterminée dans le nerf acoustique excité par le son* (1). Note de MM. H. BEAUREGARD et E. DUPUY, présentée par M. d'Arsonval.

« Préoccupés d'établir une méthode permettant de déterminer, chez les animaux, les limites de la sensation auditive, nous avons pensé pouvoir appliquer à cette détermination le courant d'action qui, théoriquement, doit se produire dans le nerf acoustique excité par le son.

» Il nous fallait tout d'abord démontrer la possibilité d'enregistrer le courant normal du nerf acoustique sectionné et aussi le courant d'action qui s'y produit lorsqu'il est excité.

(1) Travail du Laboratoire d'Anatomie comparée des Hautes Études au Muséum.